

BRÈVES ÉCONOMIQUES PROCHE-ORIENT, IRAN, IRAK

N° 39 – du 12 octobre au 19 octobre 2023

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉRAN, TEL-AVIV)

ZOOM SUR : RÉFORMES ET MUTATIONS STRUCTURELLES DES BANQUES AU PROCHE-ORIENT

Des réformes isolées tentent d'assurer la modernisation et la résilience des secteurs bancaires du Proche-Orient. Des initiatives étatiques tentent de combler les lacunes, parfois structurelles, des secteurs bancaires régionaux. Sur l'amélioration du financement de l'économie réelle, la directive égyptienne du 22 février 2021 rend obligatoire pour toutes les banques d'avoir au moins 25 % du portefeuille de crédit des banques sur le segment PME dont 10 % aux petites entreprises. Quant à la promotion de l'efficacité et de la stabilité des banques, le renforcement des règles prudentielles est clé. En Jordanie, la loi régissant la Banque centrale de Jordanie (CBJ) a été modifiée en 2016 pour inclure un objectif explicite de stabilité financière. Pour assurer le bon fonctionnement du marché bancaire, les États peuvent assurer un niveau de concurrence sain, comme par exemple en Israël où l'approfondissement de « l'open banking » a été engagé sur la période 2022-2024.

Les systèmes bancaires régionaux instaurent difficilement mais progressivement des normes plus strictes concernant la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LBC-FT). Cet enjeu capital de transparence et d'efficacité de la gouvernance des systèmes financiers fait l'objet de différents niveaux d'engagement par les pays de la région. Suite à leur inscription sur la liste grise du GAFI, la Jordanie et la Syrie ont mis en œuvre des plans d'actions pour remédier à leurs lacunes stratégiques en matière de LBC-FT. Tandis que la Syrie est en attente d'une visite de terrain depuis 2014 pour confirmer ses avancées, la Jordanie a quant à elle entrepris un vaste programme de réformes salué en juin 2023 par le GAFI. L'appareil réglementaire LBC-FT reste en revanche fragile pour d'autres pays tels que le Liban, pressenti pour réintégrer en 2024 la liste grise du GAFI. L'Irak doit également mettre en œuvre les recommandations de l'analyse nationale des risques en matière de LBC-FT, finalisée début 2023.

La numérisation croissante de l'économie et des services bancaires peut créer de nouvelles modalités d'accès à des financements. On relève ainsi des initiatives du secteur public et du secteur privé pour faciliter cette transition numérique. En Israël, où de nombreuses Fintech sont installées, 77% des transactions se font en ligne, entraînant la fermeture de 23% des agences bancaires entre 2012 et 2022. Toutefois, cette numérisation disparate, inégale et parfois informelle peut poser de nouveaux risques de conformité. Les autorités peuvent également être réticentes à l'émergence de nouveaux acteurs plus agiles qui contournent les monopoles quasi-publics des banques. La transition vers une économie plus dématérialisée dépend par ailleurs de l'émergence d'un secteur privé formel qui aurait intérêt à se bancariser.

Les banques islamiques sont un relai bancaire considérable et en croissance dans certains pays de la région. Cette pratique d'investissement interdit notamment le paiement d'intérêts, l'investissement dans des activités prohibées, et la prise de risque excessive. Les principes de matérialité de la transaction et de partage mutuel des pertes et bénéfices sont également appliqués. La prohibition de la spéculation ainsi que la propension au partage du risque des outils de la finance islamique permettraient donc de financer des particuliers et des petites et moyennes entreprises plus facilement. Les banques islamiques occupent une place conséquente sur le marché palestinien (23% des banques en territoires palestiniens se revendiquent comme effectuant de la finance islamique) ; syrien (19% des banques ; 43% des actifs bancaires en 2022) ; jordanien (18% des banques) ; et égyptien (5,1 % des actifs bancaires).

LE CHIFFRE À RETENIR

56%

MOYENNE DE LA POPULATION
EFFECTUANT DES TRANSACTIONS
BANCAIRES NUMÉRIQUES

Service Économique Régional de Beyrouth

RÉGION

1. MISE À JOUR DES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES DU FMI.

Le FMI a mis à jour début octobre – avant le déclenchement du conflit – ses [perspectives économiques régionales pour le Moyen-Orient](#), mettant en avant un ralentissement de la croissance pour l'année 2023 avant une reprise espérée en 2024. Hormis la Jordanie (2,6% en 2023), tous les pays du Proche Orient étudiés ont une croissance estimée de leur PIB en 2023 inférieure au niveau de 2022 : 4,2% pour l'Égypte, 3,1% pour Israël, 3% pour l'Iran et les Territoires palestiniens, et -2,7% pour l'Irak. Le premier semestre 2023 a été marqué dans la région ANMO par la baisse des attributions de crédit aux entreprises et aux ménages, tandis que les conditions de financement extérieur se sont détériorées pour les pays très endettés. Les besoins de financement restent un défi, alors que les prévisions budgétaires se détériorent, notamment pour les Territoires palestiniens, l'Iran et l'Irak (dont les déficits budgétaires sont respectivement estimés à -1,3% du PIB, -5,5% et -7,7%). Le rapport met également en avant les tendances inflationnistes, particulièrement élevée en 2022 au Liban (+171%), en Iran (+46%), et en Égypte (+9%, mais les prévisions pour 2023 s'élèvent à +24%).

ÉGYPTE

1. LE DÉFICIT BUDGÉTAIRE POURRAIT ATTEINDRE 10,7% DU PIB POUR 2023/2024.

Le FMI s'attend à ce que le déficit budgétaire du pays se creuse considérablement au cours de l'exercice 2023/24, selon les chiffres de [son rapport de suivi budgétaire semestriel](#) publié la semaine dernière. Le Fonds prévoit un creusement du déficit budgétaire à 10,7 % du PIB sur l'exercice budgétaire en cours, contre 4,6 % estimé sur l'exercice précédent. Il s'agirait du plus haut niveau historique en pourcentage du PIB depuis l'exercice 2015/16. Dans [ses précédentes prévisions](#) d'avril 2023, le FMI prévoyait un déficit de 9,2 % du PIB pour 2023/24. Par ailleurs, le FMI prévoit désormais un excédent budgétaire primaire à 1,5 % du PIB au cours de l'exercice 2023/24 (contre 1,6 % lors des révisions publiées en avril), après 2,3 % en 2022/23. Toujours selon les dernières projections du FMI, les dépenses publiques atteindraient 28,9 % du PIB en 2023/24 (contre 22,8 % en 2022/23) et les recettes publiques seraient stables à 18,1 % du PIB pour le deuxième exercice budgétaire consécutif.

2. PREMIÈRE ÉMISSION DE « PANDA BONDS ».

L'Égypte a clôturé lundi 16 octobre 2023 sa première émission d'obligations en Chine (« Panda Bonds ») avec une émission de 3,5 Mds RMB (équivalent à 478,7 M USD), a annoncé le Ministère des Finances dans [un communiqué](#). Les titres à trois ans étaient évalués à un taux annuel de 3,51 %, l'opération étant entièrement couverte par les garanties apportées la Banque africaine de développement (BAfD) et la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (BAII). L'Égypte est ainsi le premier pays de la zone Afrique du Nord Moyen Orient à émettre une obligation durable Panda. Selon le vice-ministre des Finances, les fonds levés seront utilisés pour financer des projets durables dans un certain nombre de secteurs, notamment les transports propres, les soins de santé, l'utilisation durable de l'eau, les énergies renouvelables, le logement, les infrastructures numériques et la préservation de la biodiversité. L'Égypte entend par ailleurs réduire sa dépendance au dollar, alors que près d'un tiers de sa dette extérieure serait libellée en USD. Le ministère des finances a également confirmé son souhait de procéder à une nouvelle émission d'obligations samouraï libellées en JPY (yen japonais) pour un montant de 500 M USD dans les semaines à venir.

3. AMÉLIORATION DES COMPTES EXTÉRIEURS POUR 2022/2023.

Au cours du dernier exercice budgétaire 2022/23 (juillet 2022 à juin 2023), le déficit du compte courant de l'Égypte s'est contracté de 71,5 % en g.a. pour atteindre 4,7 Mds USD contre 16,6 Mds USD en 2021/22 selon [le communiqué de la Banque Centrale](#). Ces résultats s'expliquent principalement par une baisse du déficit commercial de 28,2 % pour atteindre seulement 31,2 Mds USD en raison de la pénurie de devises étrangères qui limite la capacité des importateurs à payer les marchandises étrangères (les exportations enregistrent ainsi une légère baisse de 9,8 % à 39,6 Mds USD quand les importations reculent de 19 % à 70,8 Mds USD). Par ailleurs, l'excédent des services a doublé pour atteindre 21,9 Mds USD grâce à la forte augmentation des revenus du tourisme (13,6 Mds, +26,8 %) et du canal de Suez (8,8 Mds, +25,2 %). En revanche, l'amélioration du compte courant a été freinée par la chute des transferts des travailleurs expatriés (22,1 Mds USD, -30,8 %) et la progression des intérêts (6,1 Mds USD en 2022/23 contre 2,8 Mds en 2021/22 soit +117 %) dont la majorité correspond à la charge de la dette extérieure. S'agissant du compte financier, il convient également de noter la progression des flux nets d'IDE (10 Mds USD, +12,3 %)

et la sortie nette d'investissements de portefeuille de -3,8 Mds USD (après -17,2 Mds USD aux trois premiers trimestres 2021/22). La balance des paiements affiche donc un excédent de 882 M USD à comparer au déficit de 10,5 Mds USD en 2021/22.

4. RENFORCEMENT DES RESTRICTIONS D'UTILISATION DES CARTES BANCAIRES ÉGYPTIENNES À L'ÉTRANGER.

Par une [instruction](#) publiée mardi 17 octobre 2023, la Banque Centrale d'Égypte (BCE) a demandé aux banques égyptiennes d'imposer des limites à l'utilisation des cartes de crédit pour les transactions en devises étrangères dans le pays et à l'étranger, une semaine après avoir introduit des restrictions sur les cartes de débit en réponse à la pénurie de devises du pays. Les titulaires de cartes de crédit égyptiennes ne seront autorisés à effectuer des transactions que pour un montant maximum de 250 USD par mois en dehors du pays. Aucun montant maximal n'a été divulgué pour les transactions au sein même de l'Égypte. La BCE exige par ailleurs que les banques commerciales rendent obligatoire la fourniture de documents de voyage des clients souhaitant utiliser leurs cartes bancaires égyptiennes à l'extérieur du pays. Le nombre total de cartes de crédit émises par les banques opérant en Égypte a atteint 5,4 millions en juin 2023, tandis que le nombre de cartes de débit a atteint 24,4 millions et qu'il existe 30,3 millions de cartes prépayées, selon la Banque centrale d'Égypte.

IRAK

1. INTERDICTION D'IMPORTATION DE PRODUITS ALIMENTAIRES.

Le cabinet du Premier ministre a approuvé la résolution n° 230226/Q interdisant toute importation de jus, boissons et gâteaux en Irak. La décision entrera en vigueur 90 jours après la date d'émission pour les pâtisseries et gâteaux, tandis que l'interdiction d'importer des jus et boissons actuellement en vigueur restera inchangée. Le ministère de l'Industrie et des Minéraux procédera à un examen de cette mesure un an après sa mise en œuvre afin d'en évaluer l'impact sur le marché domestique. Cette annonce vise à soutenir le développement des industries agroalimentaires locales, qui font face à la concurrence de produits étrangers – notamment turque. Quant aux boissons alcoolisées, pour mémoire, la loi votée par le Parlement irakien en 2016 interdisant l'importation, la production et la vente de boissons alcoolisées sur le territoire irakien est entrée en vigueur le 20 février

2023 avec une publication au Journal Officiel irakien. Le 27 août dernier, la Cour suprême fédérale a confirmé que cette loi était bien conforme à la Constitution.

2. PROJET DE MODERNISATION ET D'AUTOMATISATION DES DOUANES.

Le Premier Ministre al-Soudani a présidé une réunion avec des représentants de la CNUCED pour faire le point sur la mise en œuvre de la 1^{ère} phase du projet de modernisation et d'automatisation des douanes, qui vise à rationaliser les procédures douanières, et à faciliter les déclarations numériques et l'échange de données. Pour mémoire, le projet intitulé *Automated System for Customs Data (ASYCUDA)* bénéficie d'une assistance technique de la CNUCED dans le cadre d'un accord signé en mai 2021. Ce programme - qui permettra d'améliorer la collecte des recettes publiques, de faciliter les échanges commerciaux et de lutter contre la corruption - est une priorité affichée par le Gouvernement al-Soudani.

3. KURDISTAN IRAKIEN : COLLECTE DES DROITS DE DOUANE.

Selon le décret n° 227 du Conseil des ministres du gouvernement régional du Kurdistan, en date du 20 septembre 2023, les droits de douane et taxes à l'importation au Kurdistan seront désormais exclusivement perçus en dinars irakiens et non plus en dollars américains. Le non-respect de cette nouvelle réglementation entraînera des sanctions. La publication du décret intervient quelques jours avant que le gouverneur de la Banque Centrale irakienne annonce que les transactions nationales seront toutes effectuées en monnaie locale à partir de 2024 – notamment afin de limiter la pression sur les adjudications de dollars qui ont entraîné une dépréciation du dinar sur le marché parallèle.

IRAN

1. SIGNATURE D'UN ACCORD PÉTROLIER AVEC LA BIÉLORUSSIE.

En marge d'une rencontre entre le premier vice-président iranien et le Premier Ministre biélorusse, le ministre iranien du pétrole et le président de Belneftekhim - association d'entreprises pétrochimiques subordonnée au conseil des ministres biélorusse - ont signé mardi 17 octobre un mémorandum d'entente (MoU) selon lequel (i) l'Iran devrait exporter des services techniques et d'ingénierie, des équipements pétroliers et des produits pétrochimiques vers la Biélorussie et (ii) les

deux pays devraient coopérer dans les domaines liés à la technologie et utiliser un système de troc. Le vice-président iranien a déclaré à cette occasion que le volume des échanges entre les deux pays devrait augmenter à un milliard de dollars par an.

2. AUGMENTATION DE 23% DE LA PRODUCTION D'AUTOMOBILES AU 1^{ER} SEMESTRE 2023/2024.

Selon les données publiées par le Ministère iranien de l'Industrie, des Mines et du Commerce, les constructeurs automobiles iraniens auraient produit 642 930 véhicules au cours des six derniers mois contre 524 256 à la même période l'année précédente. Par type de véhicules, l'évolution serait la suivante : +19% pour les voitures de particuliers ; +44% pour les camions ; +3% pour les bus. Ces chiffres confirmeraient la tendance haussière de la production automobile dans le pays, avec une augmentation de 39% en 2022/2023 par rapport à l'année précédente et de 19% en 2021/2022 par rapport à l'année d'avant.

3. BAISSÉ DE 10% DES ÉCHANGES COMMERCIAUX ENTRE L'IRAN ET L'UE SUR LES SEPT PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE.

Selon les chiffres publiés par Eurostat, la valeur totale des échanges commerciaux entre l'Iran et les pays de l'UE a été de 3 Mds\$ sur les sept premiers mois de l'année en cours, soit une diminution de 10% par rapport à la même période l'année précédente, décomposée en 2,2 Mds\$ d'importations en provenance des pays de l'UE (-6%) et 475 M\$ d'exportations vers ces pays (-25%).

ISRAËL

1. ISRAËL PREND DES MESURES ÉCONOMIQUES D'URGENCE.

Le gouvernement est désormais composé d'un cabinet de guerre, présidé par le Premier Ministre, et d'un cabinet économique et social, présidé par le Ministre des Finances, Belzalel Smotrich. Ce dernier a annoncé des mesures d'urgence destinées à venir en aide aux victimes et aux réfugiés intérieurs (environ 70 000 personnes) ainsi qu'à renforcer les budgets de la santé et de la sécurité publique. Les salaires d'une partie des quelques 360 000 personnes mobilisées devraient aussi être pris en charge par l'État qui envisage des compensations pour les entreprises les plus touchées.

Malgré le dérapage attendu, le gouvernement refuse de remettre en question le budget 2024. Il a été voté en mai sur la base d'un déficit optimiste de 1,3 point de PIB mais on sait déjà qu'au moment du déclenchement du conflit on était sur une

trajectoire de -2,4 points de PIB ; certains économistes anticipent donc un déficit en fin d'année 2024 de l'ordre de 7 points de PIB en raison de la baisse de consommation (baisse des recettes fiscales) et de l'augmentation de certaines dépenses (santé et armée).

Par ailleurs, depuis 15 ans la notation d'Israël par l'agence Moody's est fixée à A1 (pour S&P elle est AA- et pour Fitch elle est A+). Elle le restera encore au moins pour quelques mois car l'agence, qui devait s'exprimer ce mois-ci, a décidé de retarder sa notation. Fitch vient néanmoins de déclasser la perspective de stable à « Rating Watch Negative (RWN) ».

2. RALENTISSEMENT DE L'INFLATION (AVANT CONFLIT).

Après une baisse inattendue de 0,1% de l'Indice des prix à la consommation au mois de septembre, l'inflation ralentit et s'établit à 3,8% en glissement annuel avant le conflit avec le Hamas.

3. NOUVEAU PARC ÉOLIEN SUR LE PLATEAU DU GOLAN.

Le Ministère de l'Énergie a accordé à la société *Enlight Renewable Energy Ltd* une licence en vue de l'exploitation commerciale du parc éolien de Bereshit (genèse) sur le plateau du Golan (territoire annexé). C'est le plus grand parc éolien d'Israël. Le projet comprend 39 turbines (207 MW) pouvant alimenter en énergie environ 70 000 foyers en Israël. Dans le cadre de ce projet, un nouveau câble souterrain de transmission à haute tension de 27 kilomètres a été construit par *Enlight* pour relier le plateau du Golan au réseau national israélien.

JORDANIE

1. MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR LE SECTEUR PRIVÉ EN SOUTIEN AVEC LES PALESTINIENS.

Après le bombardement de l'hôpital Al-Ahli à Gaza, le 17 octobre, les mouvements sociaux se sont intensifiés en Jordanie, plus particulièrement à Amman et à Irbid. Des manifestations sont organisées chaque jour dans la capitale jordanienne, notamment devant les ambassades israélienne et américaine, et des appels à la grève ont été émis. Le secteur privé, en particulier les avocats et le secteur industriel, se mobilise également et les associations professionnelles, comme dans le secteur des TIC, appellent leurs entreprises à organiser des rassemblements devant leur siège social en solidarité avec les Palestiniens de Gaza. Compte-tenu du contexte, les activités de production de certaines entreprises dans le Royaume sont ralenties.

2. PERFORMANCE DU FONDS D'INVESTISSEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE AU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2023.

Le directeur du *Social Security Investment Fund* (SSIF), M. Ezzeddin Kanakrieh, a annoncé les résultats du fonds pour le troisième trimestre de 2023. Les actifs du SSIF sont passés de 13,8 Mds JOD (19,5 Mds USD), à la fin de l'année 2022, à 14,5 Mds JOD (20,4 Mds USD), à la fin du troisième trimestre de 2023, soit une hausse de +5,2 %. La composition du portefeuille de la SSIF reste stable: les actifs sont répartis entre les obligations, qui constituent 57,6 % du portefeuille total; les actions, 16,1 %; les instruments du marché financier, 13,1 %; les investissements immobiliers, 5,7 %; les prêts, 3,8 % et le portefeuille touristique, 2,2 %. Les revenus du Fonds s'élèvent à 661 M JOD (932 M USD) à la fin du troisième trimestre de 2023 soit une augmentation de +21 % par rapport à la même période de 2022.

3. PROGRESSION DE LA JORDANIE DANS L'INDICE MONDIAL DE L'INNOVATION EN 2023.

La Jordanie arrive en 71^{ème} position sur 132 économies dans l'indice mondial de l'innovation de 2023 lancée par l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), en progression par rapport à 2022 où elle était classée en 78^{ème} position. Elle est classée 12^{ème} parmi les économies de la région (Afrique du Nord et Asie occidentale) et obtient des résultats supérieurs à la moyenne des pays à revenus intermédiaires supérieurs. Elle obtient notamment de bons résultats dans deux des piliers de l'indice : les institutions et la sophistication du marché.

LIBAN

1. PREMIÈRES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES DES TENSIONS AVEC ISRAËL.

Des tensions économiques sur plusieurs indicateurs et secteurs commencent à apparaître au Liban dans un cadre régional conflictuel. Au niveau des importations, l'association des sociétés importatrices d'hydrocarbures au Liban (APIC) a annoncé une hausse des primes de risques sur les importations d'hydrocarbures. Dans un contexte d'inflation déjà préoccupant, cette hausse tarifaire devrait atteindre 0,60 \$ supplémentaire sur le prix des 20 litres d'essence, et 0,70 \$ pour le diesel. Des importateurs ont par ailleurs été informés par leurs assureurs qu'une revue des clauses de couverture des risques de guerre était en cours. Le transport aérien est également impacté, avec la fermeture de plusieurs liaisons aériennes jusqu'à la fin du mois

d'octobre (Lufthansa, Swiss Airlines). L'aéroport international de Beyrouth connaît pour sa part une saturation aux départs, tandis que la compagnie Middle East Airlines a décidé de faire stationner 5 de ses 24 avions à l'aéroport d'Istanbul par mesure de précaution. D'autres indicateurs restent pour le moment stables, tel que le taux de change LBP/USD qui se maintient sur le marché parallèle à 89 700 LBP/USD. La situation apparaît également stable au niveau du trafic des conteneurs dans les ports libanais.

2. PLAN D'ACTION CONTRE LES RÉSEAUX INTERNET ILLÉGAUX.

Le ministère des télécommunications a lancé début octobre une campagne de contrôle contre les réseaux internet illégaux. Le fournisseur d'internet Ogero étant une entreprise d'État, le recours par 60% des utilisateurs libanais à des fournisseurs illégaux représente des pertes considérables pour les finances publiques. Le plan consiste à relier au réseau national des distributeurs de quartiers, sans toutefois couper les accès internet aux utilisateurs. Les premiers quartiers concernés sont Achrafieh et Ras Beyrouth, zones où l'État possède une présence plus forte pour débiter les mises en conformité au réseau.

SYRIE

1. BAISSÉ DES VENTES DE CIMENT ET RALENTISSEMENT DU SECTEUR DE LA CONSTRUCTION.

Malgré des besoins de reconstruction élevés suite aux tremblements de terre de février et aux investissements gulfiques dans le secteur, les ventes de ciment sont en baisse en 2023. Le rétrécissement du marché du ciment syrien impacte à la fois la baisse des ventes des cimenteries d'État et les importations depuis la Turquie (qui sont passées de 794 000 tonnes sur les 7 premiers mois de 2022 à 541 000 tonnes sur la même période en 2023, soit une baisse de 32%). Les ventes des cimenteries d'État ont été pénalisées par la décision du gouvernement syrien d'augmenter de 151% le prix de la tonne de ciment produite par les usines publiques et privées. En parallèle, le ministère de l'industrie a annoncé la réhabilitation de cimenteries publiques.

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES.
POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
RÉDACTION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
POUR VOUS ABONNER : beyrouth@dgtresor.gouv.fr